



Ce document se veut un sommaire des principaux résultats dégagés lors de cette étude. Le rapport complet des résultats sera disponible sur notre site Internet à la fin de l'année 2019.

MISE EN CONTEXTE

Le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) a procédé à la réalisation de l'étude sur le coût de production du secteur Veaux de grain pour l'année 2018.

Les règles et principes appliqués ont référé à des normes statistiques, comptables et financières reconnues. La Financière agricole du Québec (FADQ) utilise les données de l'étude pour mettre à jour les paramètres techniques et économiques du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) pour ces secteurs.

Ces résultats dressent un portrait de ces secteurs utile à l'ensemble des intervenants, conseillers et producteurs. Ils servent également de point de référence pour les entreprises désireuses de comparer et d'améliorer leurs performances.

SÉLECTION DE L'ÉCHANTILLON

À partir des entreprises assurées à l'ASRA, le CECPA a identifié les entreprises spécialisées répondant aux critères suivants :

- produire moins de 4 750 veaux en 2018 ;
- au moins 50 % des revenus de l'entreprise proviennent de l'agriculture ;
- au moins 60 % des revenus agricoles proviennent de la production de veaux de grain ;
- le nombre de veaux de l'entreprise est relativement stable.

La population admissible est composée de 40 entreprises. La répartition par strates de taille est présentée à la figure 1. Toutefois, les données de 31 entreprises ont été retenues pour les résultats finaux.

Tableau 1. Nombre de veaux pour chaque strate de taille

Strate	Veaux
1	Moins de 300
2	300 à 499
3	500 à 699
4	700 à 899
5	900 à 4 750

La figure suivante montre que 10 % des entreprises élèvent moins de 300 veaux. À l'inverse, 28 % des entreprises produisent plus de 900 veaux. Les résultats obtenus reflètent les caractéristiques de cette population.

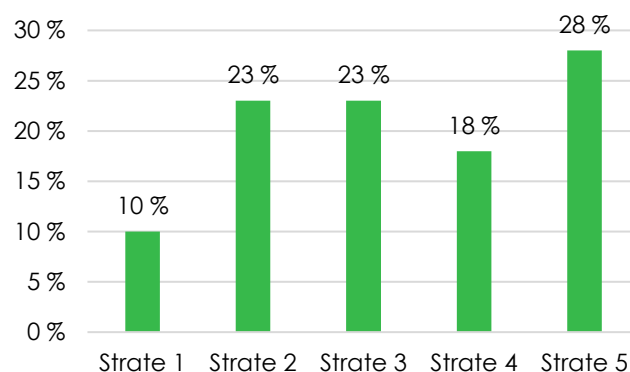


Figure 1. Répartition par taille des entreprises admissibles

VALIDATION

Pour le CECPA, la qualité des résultats des études revêt une importance fondamentale. Ainsi, tout au long du processus, il s'assure de la cohérence entre les données économiques, financières et techniques des entreprises participantes en effectuant un appariement des renseignements obtenus. De plus, les résultats de ses études sont soumis à une vérification externe par une firme d'experts-comptables. Un rapport de validation personnalisé couvrant l'ensemble de l'information compilée est également présenté à chacune des entreprises participantes. Ces dernières sont appelées à vérifier sa concordance et à confirmer la justesse des données recueillies.

COMITÉ SECTORIEL

Le Comité de travail sectoriel du secteur Veaux de grain, composé de représentants du CECPA, de la FADQ, des Producteurs de bovins du Québec (PBQ) et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), a suivi le déroulement de l'étude, et ce, de son démarrage jusqu'au dépôt des résultats finaux.

REMERCIEMENTS

Le CECPA tient à remercier les entreprises agricoles qui ont participé à cette étude et qui ont contribué, pour une large part, à la qualité des résultats qui vous sont présentés.

Voici un résumé des principaux résultats techniques, économiques et financiers de l'étude sur le coût de production du secteur Veaux de grain. Il s'agit de la moyenne pondérée des résultats des 31 entreprises retenues.

RÉSULTATS

Tableau 2. Résultats techniques et financiers 2018

Veaux produits	807	Superficie cultivée	84 ha
Livres carcasse produites	300 655	Temps de travail	5,95 heures/veau
Proportion des veaux démarrés sur la ferme	62 %	Exploitants	64 %
Poids de vente (lb)	680	Famille	24 %
	Démarrage	Engraissement	Salariés
Mortalité	5,2 %	4,9 %	12 %
Gain moyen quotidien (lb/jour)	1,6	3,0	Actifs
Conversion alimentaire	2,65	4,32	1 864 \$/veau
			Dettes
			1 206 \$/veau
			Ratio d'endettement
			65 %

Tableau 3. Coût de production 2018

	Par veau produit	Par 100 lb carcasse
	\$	\$
Nombre d'unités	807	3 007
CHARGES VARIABLES		
Achat de veaux	263,83	70,78
Aliments achetés	265,62	71,26
Médicaments et vétérinaire	35,24	9,45
Litière	10,21	2,74
Frais de mise en marché	25,65	6,88
Intrants de cultures	53,31	14,30
Carburants	14,19	3,81
Entretien de la machinerie et des équipements	19,17	5,14
Électricité et chauffage	20,82	5,59
Travaux à forfait	25,56	6,86
Location	14,05	3,77
Contributions ASRA	2,70	0,72
Contributions autres programmes FADQ	2,72	0,73
Intérêts sur emprunts à court terme	10,00	2,68
Total	763,05	204,71
CHARGES FIXES		
Entretien des bâtiments et du fonds de terre	17,11	4,59
Assurances	11,42	3,06
Taxes foncières	2,41	0,65
Intérêts sur emprunts à long terme	23,86	6,40
Autres frais	14,44	3,88
Total	69,24	18,58
AMORTISSEMENT	59,80	16,04
RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL		
Exploitants	79,84	21,42
Famille	17,73	4,76
Salariés	12,13	3,25
Total	109,69	29,43
RÉMUNÉRATION DE L'AVOIR	20,08	5,39
REVENUS DE SOUS-PRODUITS	(115,61)	(31,02)
TOTAL COÛT DE PRODUCTION	906,25	243,13
Revenus de ventes	915,09	245,50

En raison de l'arrondissement des données, la somme des parties peut ne pas correspondre exactement au total.